



RESPONSABILITÉ MÉDICALE ET RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS DE SANTÉ DÉFECTUEUX

13h30 : Mot d'accueil

Par Caroline KAHN, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, membre du CEJEC, Benjamin DEPARIS, président du Tribunal judiciaire de Nanterre, Sylvain JOBERT, professeur à l'Université Paris Nanterre, directeur adjoint du CEDCACE et Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD, professeure à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDCACE

13h45 : Introduction générale

Par Stéphanie PORCHY-SIMON, professeure à l'Université Lyon III, membre de l'équipe de recherche Louis Josserand

14h15 : Le contentieux Distilbène (TJ Nanterre, 22 déc. 2022, RG 19/06782 et 28 mars 2024, RG 22/01918)

Échange entre Julia VANONI-THIERY, ancienne juge au Tribunal judiciaire de Nanterre et actuelle conseillère référendaire à la Cour de cassation, et Aurélie BALLOT-LÉNA, professeure à l'Université de Brest, membre du Lab-LEX, et observations de Stéphanie PORCHY-SIMON

14h40 : Le contentieux des vaccins Hépatite B (TJ Nanterre, 5 sept. 2024, RG 20/08431)

Échange entre Julia VANONI-THIERY et Caroline KAHN, et observations de Stéphanie PORCHY-SIMON

15h05 : Le contentieux Dépakine (TJ Nanterre, 2 août 2024, RG 20/05095)

Échange entre Julia VANONI-THIERY et Emilia VON BARDELEBEN, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, membre du CEJEC, et observations de Stéphanie PORCHY-SIMON

15h35 : Le contentieux de la certification des produits de santé (TJ Nanterre, 11 janv. 2024, RG 18/05988)

Échange entre Julia VANONI-THIERY et Anne DANIS-FATÔME, professeure à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDCACE, et réaction de Stéphanie PORCHY-SIMON



Jeudi 13 février 2025

13h30 – 16h



Amphithéâtre Guy Carcassonne

Bâtiment Simone Veil

ENTRÉE LIBRE